

L'Open Data

Une priorité gouvernementale portée au plus haut niveau de l'Etat





Les échappées culturelles

Pour quoi?

- Enrichir la culture générale et administrative des agents de l'Etat.
- Contribuer à l'enrichissement personnel des agents et les ouvrir sur le monde.
- Préparer les candidats aux concours ou examens professionnels.
- Contribuer à la construction de votre parcours professionnel et ouvrir des perspectives de mobilité.

Pour qui ? Les agents des services et établissements publics de l'Etat ainsi que les agents de la Polynésie française.

Comment?

- Interactivité : 2h avec une présentation théorique puis l'ouverture vers un débat. La conférence n'est pas une session de formation classique.
- Animation par l'une des deux formatrices du HC. Appel aux cadres des services et établissements publics de l'Etat pour accroître le vivier des intervenants et multiplier les champs du savoir.
- Un agent volontaire, candidat à un examen/concours et souhaitant perfectionner son expression orale, pourra se proposer pour réaliser un court exposé.
- Consultation des supports de présentation et poursuite des échanges grâce à une plateforme d'échanges (Territorial NV) et à la création d'une rubrique dédiée sur l'intranet du HC.
- Organisation des conférences possible en visio-conférence.

Quand ? Une conférence tous les derniers vendredis du mois (pause en juillet et décembre).

Où ? La conférence a lieu au haut-commissariat ou dans les locaux d'un autre service de l'Etat.

Sur quoi ? Liste prévisionnelle des thèmes établie en fonction de vos remontées et de l'actualité.

L'OPEN DATA

• NOUVELLE MATIÈRE PREMIÈRE AU SERVICE DE L'INNOVATION



Trois notions

DONNÉEENREGISTREMENT D'UNE INFORMATION

BIG DATA

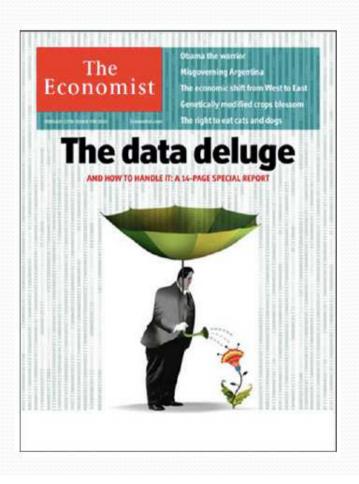
CAPACITÉ À ANALYSER LA DONNÉE QUELLE QUE SOIT SON VOLUME

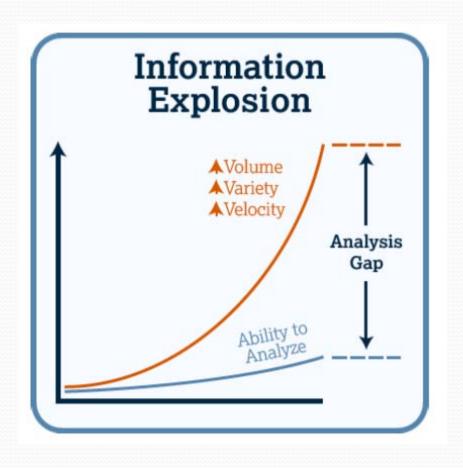
OPEN DATA

MODALITÉ D'ACCÈS À UNE DONNÉE CARACTÉRISÉE PAR L'OUVERTURE

BIG ou OPEN DATA

• Nous sommes entrés dans un monde de données



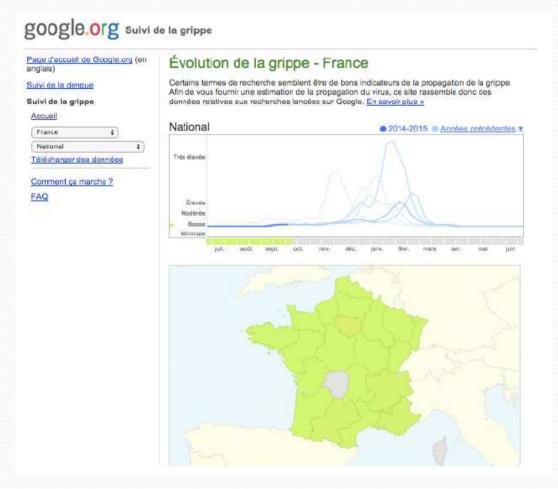


Tim Berners-Lee principal inventeur du Web

SANS DONNÉES BRUTES, L'OPEN DATA EST IMPOSSIBLE TIM BERNERS-LEE (2009)



Google, premier informé de l'évolution de la grippe en France

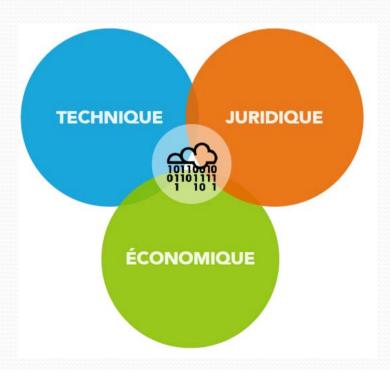


Quels producteurs ouvrent leurs données?



L'Open Data

- Définition
- Droit de la donnée (rappel juridique)
- Enjeux et contexte à l'interministériel



DÉFINITION DE L'OPEN DATA

• Open Data = « données ouvertes ou libres » en traduction littérale de l'anglais, cette expression se rapportant au mouvement autour de la culture du libre (logiciel, matériel). La notion d'Open Data revêt des caractéristiques précises.

Ce qui veut dire:

- Usuellement : une donnée ouverte est une donnée mise à disposition <u>de tous et librement accessible</u> sur internet pour être réutilisée.
- **Techniquement**: la donnée ne doit pas être protégée par un logiciel particulier, afin de pouvoir être lue et intégrée avec tout logiciel standard non propriétaire et sous des formats interopérables. Les données doivent être publiées de façon structurée avec un descriptif normalisé (métadonnée : référence, service producteur, cycle et date de mise à jour, zone géographique, mot-clé, licence d'utilisation...).

DÉFINITION DE L'OPEN DATA

OUVERTURE TECHNIQUE

La donnée est proposée dans un format technique compréhensible par du code informatique.



OUVERTURE JURIDIQUE

La donnée est utilisable aux termes d'une licence libre, sans renoncement au droit de propriété intellectuelle.



OUVERTURE ÉCONOMIQUE

La donnée est accessible pour tous les usages de façon gratuite afin de ne pas brider l'innovation.



Objectifs

EXTERNE	INTERNE
Créer de nouveaux services	Améliorer la qualité de la
en s'appuyant sur la	donnée en facilitant sa
participation des citoyens	circulation dans
et clients.	l'organisation.
Miser sur la confiance et la	Résoudre des problèmes
transparence comment	complexes en optimisant
avantages compétitifs.	l'aide à la décision.
LA VRAIE VALEUR DE LA DONNÉE RÉSIDE DANS L'INTELLIGENCE DES CROISEMENTS DE DONNÉES	

L'Open Data Des silos de data à l'ouverture du SI



Les communautés



LE POUVOIR DE LA FOULE POUR PRODUIRE DE LA DONNÉE

Les communautés

OPEN STREET MAP

BASE DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES LIBRE ET GRATUITE



Les communautés



Open Food Fects répertorie les produits alimentaires du monde entier

- Margues --- Cotogones -- AddRPs
- Les informations sur les alimenta (photos. ingrédients, composition nutritionnelle etc.) aant collectões de façon collaborative of mises à

disposition de tous et pour tous usages cans une base de données ouverte, libre et gratuto.

Le pase de données Open Food-Facts est disponitre sous la licence Open Délabase License Les contenue individuals de la base de données sont disponibles sour la fisence Database Contents Loence. Les chotos de produits sont disponibles sous la icance. Creative Commons Attribution Partage à l'identique. Eles pouvent contenir des éléments grachiques souris à droit d'auteur ou copyright, oui peuvent dans centaine ces être reprodute jornit de obation ou "tar use")

Les produts dans d'autres langues (en cours de développement) :

- --- Deutsen
- -- Espeñol
- Portugués



Code barre: 3800020433034

Caractéristiques du produit

Dénomination générique : gauffrates croustillantes

Quantité : 6 gauffrettes

Conditionnement : Plasfique, Sachet

Marques : Nestlé, Kit Kat Catégories : Bisquits, Gáteaux

Ville et pays d'achat : France

Ingrédients

→ Les ingrédients sont listés par ordre d'importance (quantité).

Liste des ingrédients : sucre, fanne de blé, beurre de cacao, lait entier en poudre, matières grasses végétales, pâte de cacao, peti-lait en poudre, matère grasse de lait anhydre, émulsifiant (écithine de soja), noisettes 0.3%, cacao maigre, arômes, lait écrémé en poudre, pête de noisettes 0.06%. sel, poudre à lever (bicarbonate de sodium).

Traces éventuelles : Arachides, Fruits à coque

Additifs:

- E322 Lécittines
- . E500 Carbonates de sodium

Ingrédients pouvant être issus de l'hulle de palme









Les entreprises



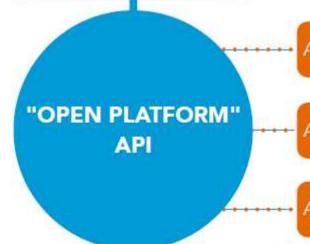
DYNAMISER L'OPEN INNOVATION

RENOUVELER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA PRESSE THE GUARDIAN ET SON API DE CONTENU



Environment

All the latest Guardian Environment stories now available via Taptu's green app. Download from the App Store 32 comments



THE.GUARDIAN.COM

Build applications with theguardian



Recipe Search What Could I Cook



Politics Voter power

1 comment Enjoy England

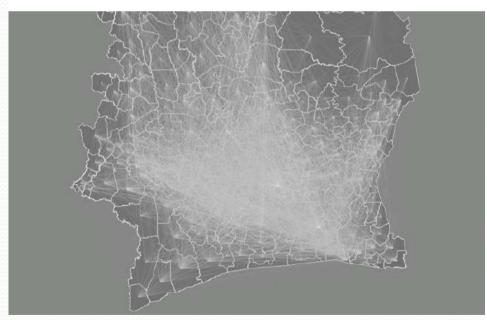


Data visualisation

Does funding equal happiness?

Les entreprises

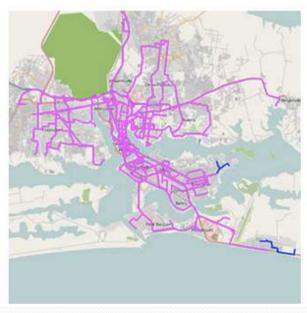
TÉLÉCOMS ET VISUALISATION DES FLUX ORANGE EN CÔTE D'IVOIRE



MIT Technology Review

African Bus Routes Redrawn Using Cell-Phone Data

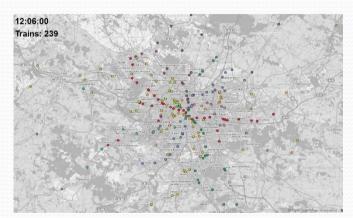
The largest-ever release of mobile-phone data yields a model for fixing bus routes.



Les entreprises

DANS LE TRANSPORT : GÉRER LA MOBILITÉ EN ZONE DENSE VERS UNE INFORMATION PERSONNALISÉE ET PRÉDICTIVE









En France,



TRANSPARENCE INNOVATION MODERNISATION

L'Open Data en France



- « Donnée » : il faut se référer à la loi CADA art 1
 (17/07/1978) Commission d'Accès aux Documents Administratifs
 - C'est une information contenue dans tout document administratif **produit ou reçu** par une personne agissant dans le cadre d'une mission de service public (État, collectivité locale, établissement public administratif ou personne privée).
 - Les SPIC (service public à caractère industriel ou commercial) ne sont pas concernés.

 « Données publiques » : TOUTES les données des documents administratifs , quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme, leur support et qui font l'objet d'une communication officielle.

TOUT sauf ...

- Les données personnelles (respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et de la loi sur le respect statistique)
- Les informations protégées par des secrets prévus par la loi (défense nationale...);
- Et les documents dont la communication risquerait de porter atteinte aux activités régaliennes de l'État.

- Précision sur les données personnelles: informations publiques comportant des données à caractère personnel (toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (art. 2 de la loi du 6 janvier 1978)).
- Les données personnelles peuvent faire l'objet d'une réutilisation (cf. article 13 de la loi du 17 juillet 1978) :
 - lorsque la personne intéressée y a consenti,
 - si l'autorité détentrice est en mesure de les rendre anonymes,
 - ou, à défaut d'anonymisation, si une disposition législative ou réglementaire le permet.

Documents non communicables

Type de documents

- · Présence de données personnelles
 - Présence de droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers
 - Données présentant un risque pour la sûreté de l'État, la sécurité publique ou la sécurité des personnes

Documents administratifs communicables au sens de la loi Cada

Exceptions permettant la communication

- Autorisation en vertu d'une loi
- Occultation, suppression ou anonymisation des données non communicables
 - Traitements spécifiques (anonymisation...) ou autorisation accordée par les personnes concernées (données personnelles et droits d'auteur)

Situation des documents

- Documents rendus publics en vertu d'une loi
- Documents déjà rendus publics (sans prise en compte du support)
- Documents publiés par leur(s) propriétaire(s)
- Documents disponibles auprès de leur(s) détenteur(s)

Formats de diffusion possibles

- Présentation publique
- Publication papier
- Téléchargement dans des formats numériques fermés (souvent au format.pdf...)
- Téléchargement
- dans des formats numériques ouverts (selon les principes de l'open data - souvent sur un portail dédié)

- La donnée ouverte doit être :
 - Primaire et complète
 - Exploitable par les logiciels
 - Libre de droit
 - gratuite

• Les responsabilités des producteurs, à ce jour

- L'information est mise à disposition telle que produite ou reçue par le producteur.
- Le producteur garantit qu'il met à disposition gratuitement l'information dans les libertés et les conditions définies par la licence Etalab. Il s'assure de la qualité des données mais il ne peut garantir l'absence de défauts éventuellement contenues dans l'information.
- Le producteur met à jour régulièrement l'information mais ne garantit pas la fourniture continue de l'information. Il ne peut être tenu pour responsable de toute perte, préjudice ou dommage de quelque sorte causé à des tiers du fait de la réutilisation.

• Et des ré utilisateurs

• Le ré utilisateur est le seul responsable de la réutilisation de l'information.

LES ENJEUX INTERMINISTERIELS

- Une priorité gouvernementale portée au plus haut niveau
 - L'État français a décidé depuis 2011 d'ouvrir les données publiques à tous et gratuitement, avec 3 objectifs :
 - **Transparence** de l'action publique pour une démocratie plus aboutie,
 - **Innovation et croissance** comme facteur de développement économique,
 - Efficacité accrue de l'action publique

LES ENJEUX INTERMINISTERIELS

- Une organisation interministérielle mise en place
 - Création en 2011 de la mission Etalab intégrée au SGMAP, d'un référent dans chaque ministère.
 - Création d'une plate-forme Open Data interministérielle dédiée <u>data.gouv.fr</u> comprenant ~ 21 400 jeux de données, un format ouvert.

LES ENJEUX INTERMINISTERIELS

- Au niveau interministériel, une dynamique encore plus volontariste depuis 2014 :
 - **Avril 2014** : conférence de Paris sur l'Open Data et adhésion de la France au partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP).
 - Création de la fonction d'Administration Générale des Données (AGD).
 - Octobre 2014: Lancement d'un appel à projets innovants Open Data en oct. 2014 dans le cadre de Projets d'Investissements d'Avenir (PIA) 3 projets ministériels retenus : OpenScol (DGESCO) sur les données de l'éducation prioritaire, DataESR (DGESIP-DGRI-SIES), Form@Ter (DGRI).
 - **Juin 2015 :** des annonces du gouvernement dans le cadre de la « République numérique en actes ».

L'ouverture des données publiques devient la règle et non l'exception

- Novembre 2015 : création au sein du SG-MAP de la Direction du Numérique, des Systèmes d'Information et de Communication, DINSIC qui fusionne la DISIC, Etalab et le pôle innovation et nomination à sa tête d'Henri Verdier, par ailleurs AGD.
- En cours : la loi votée sur la gratuité et la réutilisation des données publiques, le projet de loi numérique = volonté de traduire dans le droit les principes d'ouverture des données et leur réutilisation libre et gratuite et de renforcer le rôle et les pouvoirs de la CADA.

LES ENJEUX – 3 axes pour s'engager

- Un axe organisationnel : étendre progressivement la démarche de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs à l'Open Data
 - mise en place d'un réseau de correspondants
 - mise en place d'un Comité de pilotage « Open Data » pour définir la stratégie en la matière.
- Un axe fonctionnel : construire une stratégie des données publiques à publier, en écho à l'initiative récente d'une administration nationale des données.
- Un axe technique : faciliter la mise à disposition des données
 - réfléchir à la meilleure façon de traiter, d'anonymiser les données et d'identifier les formats adaptés.

LES ENJEUX AU NIVEAU TERRITORIAL

- Au niveau régional et local :
 - Beaucoup d'initiatives : de nombreuses collectivités territoriales publient leurs données publiques (plus d'une centaine dont Bordeaux, Issy-les-Moulineaux, Montpellier, Paris, Rennes, Toulouse, Région Ile de France...) et sont demandeuses de données ENESR.
 - Loi NOTRe et Open Data : plusieurs dispositions de la loi sont liées au numérique et en particulier à l'ouverture des données.
 - Le parlement a entériné dans la loi NOTRe l'obligation pour les communes de plus de 3500 habitants et leurs EPCI d'ouvrir leurs données publiques et de les rendre accessibles en ligne. 5000 collectivités locales sont concernées par cette obligation.
- La loi NOTRe en Polynésie française...

Et maintenant...



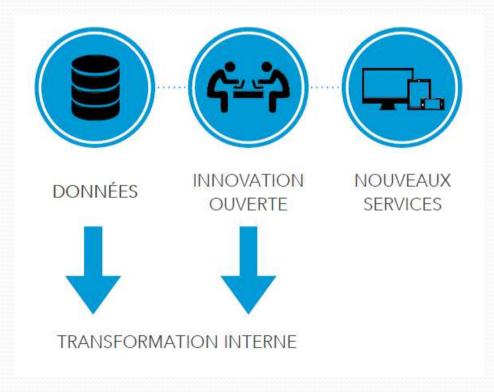
L'Open Data, le Big Data, le système d'information privé

- L'information n'est plus accessible en silos étanches
- L'intérêt est bien de pouvoir « empiler » l'ensemble de ces données afin de rendre des services toujours plus performants et contextualisés



La répercussion sur la notion de service et d'externalisation

• Possibilité de laisser les startups, le tissu économique et la communauté travailler sur les nouveaux services



Principe d'Hackathon

L'INNOVATION PAR LE HACKATHON

STARTUPS, DÉVELOPPEURS, SPÉCIALISTES DE LA DONNÉE





HACKCESS TRANSILIEN

